



Politique linguistique 2022 - 2023

À l'école Saint-Barthélemy, la langue d'enseignement est le français. Les élèves qui fréquentent notre établissement sont majoritairement francophones (86,6%). Quelques élèves cependant parlent d'autres langues que le français à la maison, comme le chinois, le vietnamien, l'espagnol, l'arabe, etc. Les différents acteurs de la communauté d'apprentissage* appartiennent également à la majorité francophone. Parmi les membres du personnel de l'école, on retrouve plusieurs personnes appartenant à des minorités linguistiques et culturelles. Tous les membres du personnel de l'école sont engagés dans le développement langagier de nos élèves. Le processus de l'acquisition d'une langue est un élément essentiel pour la réussite scolaire et sociale d'un élève.

* Communauté d'apprentissage : direction, enseignants, élèves, éducateurs, professionnels, parents, organismes, personnel dans l'établissement.

Philosophie de l'établissement

L'apprentissage de la langue occupe une place centrale dans notre enseignement, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines, telles que le français, les mathématiques, les sciences, les arts, l'univers social, etc. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle, aussi, que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée.¹

La langue, véhicule de recherche du programme transdisciplinaire, joue donc un rôle primordial dans la construction des savoirs, des qualités du profil de l'apprenant et compétences liées aux approches de l'apprentissage des élèves de l'école.

Les éléments du PP sont donc pris en considération dans l'enseignement des langues². La communauté d'apprentissage de l'école Saint-Barthélemy a la responsabilité de développer tous les aspects reliés à la langue. En plongeant les apprenants dans des contextes diversifiés, ils développent non seulement des habiletés langagières, mais également leur identité, leur confiance en soi, leur agentivité ainsi que leur esprit international.

Orientations

Les orientations de notre politique linguistique visent un apprentissage transdisciplinaire. Dans ce contexte, les apprenants vont être amenés à :

1. Communiquer efficacement dans différentes disciplines à l'aide de langages visuel, gestuel, oral et écrit (volets lecture et écriture).
2. Prendre conscience du rôle central de la langue comme véhicule de recherche et d'apprentissage.
3. S'ouvrir sur le monde et la richesse de sa diversité linguistique et de sa diversité culturelle.

¹ MEES 2001 – Programme de formation de l'école québécoise – Éducation préscolaire – Enseignement primaire (PFEQ) p.70

² Contenu et enchaînement du programme de langue, 2018, page 3 – La langue dans un programme transdisciplinaire.



Langue d'enseignement (français)

Le régime pédagogique du Québec prévoit neuf heures d'enseignement pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. Aussi, les élèves du préscolaire (5 ans) vivent plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Applications concrètes de notre équipe école :

- Planification commune par niveau de la maternelle à la 6^e année;
- Achats réguliers de ressources pour le centre de documentation;
- Visite de conférenciers (auteurs jeunesse, experts, artistes, etc.);
- Spectacles culturels (théâtre, danse, cinéma);
- Période d'accompagnement pour les élèves ayant des difficultés;
- Formation continue des enseignants en lien avec l'enseignement de la langue;
- Soutien en orthopédagogie selon les besoins identifiés en français;
- Langage oral : exposés oraux, expositions, saynètes, jeux de rôles, improvisation, etc.;
- Langage écrit : lectures riches et variées en lien avec les modules de recherche et les situations de lecture. Rédaction de différents types de textes et de situations d'écriture;
- Langage visuel : création de visuels pour soutenir l'expression des éléments des modules de recherche;
- Visite de la bibliothèque (centre de documentation) au moins une fois par semaine pour tous les niveaux.

La qualité de la langue utilisée par les élèves de l'école est valorisée dans chacun des différents modules de recherche et ce dans chacune des disciplines.

Les élèves ont aussi accès à toutes les ressources nécessaires : livres, ordinateur, projecteur, centre de documentation, tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes, applications numériques, etc.

Deuxième langue d'enseignement (anglais)

De la 1^{re} à la 6^e année, les élèves reçoivent un enseignement en anglais tel que prescrit par le Ministère de l'Éducation. Chaque élève bénéficie de 2h par semaine. Le programme enseigné permet d'entrer en contact avec les cultures anglophones du monde entier via une approche authentique et communicative. Les élèves sont plongés dans la langue par l'utilisation exclusive de celle-ci lors des cours.

Troisième langue (espagnol)

De la 4^e à la 6^e année, les élèves ont l'opportunité d'entrer en contact avec les cultures hispanophones. Chaque élève bénéficie de 2h d'enseignement par semaine. Les élèves développent leur esprit multiculturel à travers différentes activités ludiques et éducatives tout en se souciant des habiletés langagières.

Langue maternelle

La communauté d'apprentissage se soucie de la langue d'origine des élèves autre que celle d'enseignement. Pour favoriser leurs habiletés langagières, plusieurs stratégies sont mises en place :

- Chanter des chansons dans leur langue;
- Traduire certains mots-clés dans leur langue partagés avec le groupe;
- Utilisation de supports visuels;
- Utilisation du langage gestuel lors des explications;



- Jumelage avec les pairs;
- Activités à la maison dans leur langue d'origine (lecture, lettres, discussions, etc.);
- Utilisation des outils de référence;
- Encourager les enfants à s'exprimer dans leur langue d'origine.

Langage mathématique, scientifique et technologique

L'enseignement d'un langage précis et approprié aux situations d'apprentissage mathématiques, scientifiques et technologiques permet à l'élève de renforcer en les nommant, les apprentissages de processus et concepts qu'il a réalisés. Les enseignants soutiennent leurs élèves dans leurs habiletés à s'exprimer à l'aide d'un vocabulaire clair et précis, adapté au discours mathématique, scientifique et technologique.³

Langage des arts (arts plastiques, art dramatique et musique) :

Tout au long de leur formation primaire, les élèves apprennent à développer des habiletés conversationnelles (écouter, parler) à travers le langage visuel, gestuel et musical.

Ils développent ensuite les habiletés à apprécier et créer des œuvres d'arts, à lire et interpréter des œuvres dramatiques et à lire de la musique⁴.

Ressources complémentaires au développement langagier de l'élève

Centre de documentation de l'école

Les expériences culturelles aident les élèves à mieux comprendre les textes lus, vus et entendus. Nous encourageons donc les élèves à lire et, à cette fin, on met à leur disposition la bibliothèque de l'école, ainsi que des livres, des journaux, des magazines qui se trouvent dans la salle de classe. Les responsables de la bibliothèque s'assurent de l'achat de livres en lien avec les modules de recherche de chaque niveau. Ils achètent également, chaque année, quelques livres en anglais et en espagnol.

Personnes ressources (conférencier, chercheur universitaire, écrivain, artiste à l'école⁵, etc.)

Ces invités permettent d'enrichir les sources d'apprentissage et de bonifier l'enseignement offert aux élèves en faisant le lien entre la réalité et la salle de classe.

Structure organisationnelle

L'école Saint-Barthélemy s'assure de soutenir tous les membres de son personnel dans le cadre d'une démarche continue de développement professionnel. Plusieurs éléments ont été mis en place et plusieurs personnes ressources sont accessibles, par exemple :

- Coordinatrice PP
- Participation aux commissions pédagogiques de la SÉBIQ
- Temps de concertation mensuel pour l'équipe enseignante
- Libérations des enseignants (5 jours par titulaire et spécialiste à temps plein, 4 jours pour les enseignants du préscolaire, spécialistes au prorata de leur tâche)
- Soutien des services éducatifs de la commission scolaire (conseillers pédagogiques dans les différentes disciplines, Équipe Répit, etc.)

³ Adapté de Politique linguistique Val-des-Ormes 2008-2009.

⁴ MEES Progression des apprentissages arts, musique, etc.

⁵ MEES - Programme La culture à l'école



- Bottin des formations de la commission scolaire offertes aux enseignants et enseignantes
- Formation de la SÉBIQ (colloque, formation Réseau, formation IB, etc.)
- Documentation de référence au local de coordination

Carrefour Éducation

Le personnel de l'école Saint-Barthélemy consulte ce site qui donne accès à des ressources pertinentes et validées par la recherche pour enrichir le développement des compétences des élèves. Ce site offre également un soutien à l'intégration des TIC en classe.

Ressources pour les parents

Les parents de notre établissement ont également un rôle important concernant le développement langagier de leur enfant. Voici quelques outils qu'ils peuvent exploiter à la maison :

- TUPULA KABOLA, A. (2016). *Le bilinguisme, un atout dans son jeu : pour une éducation bilingue réussie*. Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Capsules « Lecture partagée enrichie » : <https://www.facebook.com/watch/?v=842228613159998>
-

Consignation des progrès de l'élève

Méthodes d'évaluation dans le domaine linguistique

En plus de respecter les différentes politiques d'évaluation (MEES, Centre de services scolaire de Montréal, programme primaire de l'IB), les membres de l'équipe-école révisent aussi annuellement leurs normes et modalités d'évaluation. Ainsi, différents moyens d'évaluation sont utilisés à l'école : évaluation par les pairs, autoévaluation, évaluation formative, évaluation sommative, évaluation de tâches intégratrices, évaluation-observation, portfolio, grilles d'évaluation et grilles critériées. Nous utilisons des outils et des stratégies variées. Le bulletin scolaire occupe également une place importante, car il fait état régulièrement de l'apprentissage de l'élève. Il s'inscrit dans la fonction d'aide à l'apprentissage. Chaque langue a ses propres critères d'évaluation et nous respectons la progression des apprentissages du MEES et du programme d'enchaînement des langues du PP. De plus, des épreuves synthèses sont administrées aux élèves à la fin du 2^e et du 3^e cycle afin de situer le développement et le niveau de compétence de la langue chez nos apprenants.

Accompagnement des élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux

Dans l'enseignement des langues, nous diversifions nos méthodes afin que les élèves puissent mieux apprendre. Cet apprentissage est intégré dans les différentes disciplines. En lien avec le développement de chacun, il arrive que nous devions consigner dans un plan d'intervention (PI)⁶ des mesures adaptatives pour permettre à l'élève de réussir. Des périodes de soutien additionnelles peuvent être également offertes aux élèves en difficulté. Enfin, différentes aides technologiques peuvent être également mises en place pour contribuer aux apprentissages et à la réussite des élèves à risque (épreuves du MEES en format numérique, utilisation d'un ordinateur portable, logiciel Word Q, Antidote, utilisation du dictionnaire électronique, etc.).

⁶ Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention –Ministère de l'Éducation 2004. Québec.



Approbation et élaboration de la politique linguistique

Parmi les comités PP de l'établissement, un comité «Politique linguistique» se rencontre pour réfléchir aux éléments qui y sont inscrits. Ensuite, les modifications sont présentées à l'ensemble du personnel enseignant. Tous s'assurent que la politique respecte les exigences du MEES, du programme IB et la philosophie de l'établissement. La politique adoptée par les enseignants est alors proposée au Conseil d'établissement qui l'approuvera.

Document de références :

Rôle des TIC

Programme primaire : des principes à la pratique

Directives concernant l'exposition

Arts – Contenu et enchaînement du programme

Les sciences dans le cadre du continuum des programmes de l'IB

Le Programme primaire : un modèle d'apprentissage transdisciplinaire

Élaboration d'un programme de recherche transdisciplinaire

Progression des apprentissages au primaire.

Exemples : Contenu et enchaînement des programmes d'éducation personnelle sociale et physique, de langues, de musique, d'arts plastiques, de mathématiques, de sciences naturelles, de sciences humaines, et de mathématiques.

Directives d'élaboration d'une politique linguistique

Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB